

INITIATIVES EN MATIÈRE D'ÉQUITÉ

Équité et diversité

Le Barreau s'est donné pour mission de promouvoir l'égalité, la diversité et l'accès à la justice. À cette fin, sa solide infrastructure donne lieu à des initiatives et des programmes qui favorisent une profession juridique à l'image des communautés qu'elle dessert.

Justicia et la rétention des femmes

La mise en œuvre des recommandations du *Rapport sur la rétention des femmes en pratique privée* était l'une de nos priorités cette année. Justicia, un projet de trois ans, permet aux cabinets participants de partager des pratiques exemplaires pour encourager la rétention et l'avancement des femmes dans la pratique privée du droit, à l'aide notamment de politiques sur les congés de maternité et parentaux, d'horaires flexibles de travail et de programmes tenant compte du sexe pour offrir des occasions de mentorat, de leadership et de réseautage. La participation de plus de 55 cabinets au projet Justicia démontre le sérieux de l'engagement de la profession envers l'adoption de programmes visant à garder les femmes en pratique privée.

Le programme d'aide au congé parental a été lancé cette année. Il s'agit d'un projet de trois ans visant à appuyer les avocates et les avocats exerçant seuls et en petits cabinets de cinq avocats et moins qui désirent maintenir leur pratique après la naissance ou l'adoption d'un enfant. Grâce à ce programme, le Barreau fournit une somme fixe de 750 \$ par semaine aux personnes admissibles pendant un maximum de 12 semaines. En 2009, plus de 50 demandes d'hommes et de femmes ont été approuvées.

Le registre des avocats à contrat est une liste d'avocates et d'avocats de la province qui offrent leurs services à forfait. Le registre des avocats à contrat constitue un appui précieux aux avocates et avocats exerçant seuls et en petits cabinets qui peuvent avoir besoin d'aide à court terme ou sur une base contractuelle, et donne aux praticiens le soutien et la flexibilité nécessaires pour maintenir un équilibre entre la vie privée et le travail, ainsi qu'une pratique efficace.

Le Barreau est également à développer des ressources pour les avocates, et en 2009 a organisé un symposium des femmes, qui s'est tenu en février 2010.

Sondage sur le changement de catégorie

En 2009, le Barreau a mené un sondage volontaire auprès des avocates et des avocats qui changent leurs activités principales ou leur catégorie professionnelle. Ce sondage visait à cerner les tendances et à compiler des renseignements sur la raison des mouvements dans la profession juridique. Un rapport portant sur les expériences des avocats devrait être déposé en 2010.

Cueillette de données démographiques

Le Barreau a approuvé une question volontaire dans les déclarations annuelles des avocats et des parajuristes de 2009 demandant de s'identifier comme membre des communautés francophone, autochtone ou visant l'égalité de façon confidentielle. Le Barreau recueille ces statistiques pour mieux comprendre les tendances démographiques dans la profession, et pour élaborer des programmes et des initiatives visant à promouvoir l'égalité et la diversité dans la profession.

Projet sur les besoins juridiques civils de l'Ontario

Le Barreau, Pro Bono Law Ontario et Aide juridique Ontario sont des partenaires dans le projet sur les besoins juridiques civils de l'Ontario, une initiative de recherche juridique pour reconnaître les obstacles qui empêchent certains Ontariens et Ontariennes à faible et à moyen revenus d'obtenir un accès convenable à la justice. Ce projet est également financé par la Fondation du droit de l'Ontario. Un rapport intérimaire sera publié en 2010.

Études pour 2010

En 2009, le Barreau a demandé au professeur Michael Ornstein d'analyser les données du recensement canadien de 2006 afin de comparer la diversité de la profession juridique à celle de la population générale et d'autres professions.

La professeure Fiona Kay a aussi entrepris deux études sur la profession juridique. La première est l'aboutissement de 20 ans d'étude longitudinale sur les avocats de l'Ontario, qui a commencé en 1990. L'étude porte sur les transitions professionnelles, y compris entre les secteurs de pratique, sur le temps plein et le temps partiel, dans tous les domaines du droit, sur les parcours de promotions et de mobilité, ainsi que sur les départs de la pratique du droit (et les retours). La deuxième examine les facteurs menant à l'abandon de la pratique du droit ainsi que les différentes conditions qui jouent soit comme barrières ou comme aide au retour à la pratique après une période d'absence.

Promouvoir l'égalité et la diversité par le biais de groupes de travail et de comités

Le Barreau élabore des politiques et des programmes pour promouvoir l'égalité et l'accès à la justice par le biais de comités et de groupes de travail formés de conseillers, de conseillères, d'avocates, d'avocats et de parajuristes. Voici certains des comités et groupes de travail de 2009 :

Le **Comité sur l'équité et les affaires autochtones** est un comité permanent du Conseil qui élabore des politiques pour promouvoir l'égalité et la diversité dans la profession juridique, et traite de questions reliées aux peuples autochtones et à la communauté francophone. En 2009, le Comité a approuvé et suivi les activités décrites ci-dessus.

Le **Comité d'accès à la justice** est un comité permanent du Conseil. En 2009, le Comité a entrepris des activités telles que la recherche sur l'assurance des dépenses judiciaires, ainsi que sur des incitatifs pour encourager les avocats à pratiquer dans des régions mal desservies en Ontario.

Le **Groupe consultatif en matière d'équité** est composé d'avocats et d'avocates et d'organismes juridiques qui alimentent le développement de politiques et de pratiques liées à l'égalité dans la profession et au Barreau.

Le **Groupe de travail sur la rétention des femmes en pratique privée** est composé de conseillers, de conseillères et d'avocates ayant de l'expérience dans l'élaboration de programmes pour les femmes dans la profession juridique, et plus particulièrement en pratique privée. Le groupe consultatif sur l'égalité des femmes a été créé en 2009 pour superviser la mise en œuvre de politiques concernant la rétention des femmes en pratique privée de communautés visant l'égalité.

Le **Groupe de travail sur le retour à la pratique** a été créé dans le cadre du projet de rétention des femmes en pratique privée pour déterminer des stratégies et développer des ressources pour faciliter le retour des avocates au travail après des absences prolongées.

Le **Groupe de travail sur les juristes autochtones** met en œuvre son rapport final sur la consultation des avocats et avocates autochtones. Dans un premier temps, la Déclaration annuelle des avocates et des avocats a été modifiée pour ajouter le droit des autochtones dans la catégorie sur les domaines de pratique, afin de recueillir des données empiriques sur le nombre d'avocats qui pratiquent dans ce domaine.

Le **Groupe de surveillance des droits de la personne** examine les rapports de violation des droits de la personne faite aux avocates et avocats et aux juges dans le monde entier dans le cadre de leurs tâches professionnelles, et recommande des interventions du Barreau. En 2009, le Barreau a fait plus de 20 interventions. Le Groupe de surveillance a tenu sa première activité d'éducation sur la primauté du droit avec les organismes suivants : Amnistie Internationale, Human Rights Watch, Lawyers' Rights Watch et Avocats canadiens à l'étranger. Plus de 250 participants y ont tenu des discussions à savoir quand il est à propos pour des États d'intervenir afin de

protéger les populations des catastrophes, des génocides et des crimes contre l'humanité dans d'autres États.

Conseil juridique en matière de discrimination et de harcèlement

Le programme de conseil juridique en matière de discrimination et de harcèlement offre depuis dix ans des conseils gratuits et confidentiels, en français et en anglais, aux membres du public et de la profession juridique qui croient avoir été victimes de harcèlement ou de discrimination de la part d'un avocat ou d'un parajuriste.

En 2009, 195 personnes ont contacté le programme pour de nouvelles affaires; 67 ont soulevé des plaintes de discrimination ou de harcèlement par des avocats, des parajuristes ou des cabinets en Ontario. Le programme a produit un résumé des données accumulées sur sept ans du 1^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2009. Pendant cette période, il y a eu 1 220 contacts, représentant une moyenne de 130 à 195 nouveaux contacts par année. Les motifs les plus communs de plaintes étaient le sexe (50 pour cent), le handicap (25 pour cent) et la race (15 pour cent). On a également soulevé des plaintes fondées sur l'orientation sexuelle, la religion, l'âge et l'état familial.

Depuis 2008, le programme reçoit des plaintes de harcèlement et de discrimination contre les parajuristes; cinq plaintes ont été déposées pour des motifs de race, de handicap et de sexe.

Perfectionnement professionnel

Le Barreau, avec le programme de conseil en matière de discrimination et de harcèlement et le service des initiatives en matière d'équité, offre des ateliers et des ressources sur mesure pour faire comprendre les enjeux d'égalité aux cabinets, facultés de droit et associations juridiques. En 2009, des programmes de perfectionnement professionnel ont été offerts à plus de 500 étudiantes et étudiants de droit, avocates et avocats et parajuristes. Les sujets ont porté sur le harcèlement et la discrimination, l'offre de services juridiques aux clients ayant un handicap, la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* et la rétention des femmes en pratique privée.

Collaborer avec les communautés

La collaboration avec les organisations juridiques et les organismes communautaires a toujours été un incontournable dans nos initiatives en matière d'équité. Nous croyons qu'en travaillant avec nos partenaires, nous pouvons accomplir davantage pour promouvoir l'équité et la diversité dans la profession. Les organisations avec qui nous collaborons comprennent l'Aboriginal Legal Services of Toronto, la Société des plaideurs, l'ARCH Disability Law Centre, l'Association des avocats canado-arabes, Amnistie Internationale Canada, l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario, B'nai Brith Canada, la clinique commémorative Barbra Schlifer, l'Association canadienne des avocats noirs, Avocats canadiens à l'étranger, Canadian Lawyers for International Human Rights, la Ville de Toronto, la Fédération des juristes

asiatiques canadiens, la section d'analyse juridique féministe de l'Association du Barreau de l'Ontario (ABO), l'Hispanic Ontario Lawyers' Association, Human Rights Watch Canada, l'Association du Barreau autochtone, l'Indigenous Law Journal, Lawyers' Rights Watch Canada, Aide juridique Ontario, la Métis Nation of Ontario, les services juridiques Nishnawbe-Aski, le comité sur les langues officielles de l'ABO, Pro Bono Law Ontario, le comité sur l'identité et l'orientation sexuelles de l'ABO, la South Asian Bar Association, la clinique juridique sud asiatique de l'Ontario, le comité d'organisation de la semaine de la souveraineté autochtone de Toronto, la Women's Law Association of Ontario et le Fonds d'action et d'éducation juridiques pour les femmes.

Mentorat

Le programme de mentorat en diversité et en équité, qui se trouve au centre des efforts de sensibilisation du Barreau, jumèle des avocates et des avocats d'expérience à des juristes nouvellement assermentés, à des candidats à l'assermentation et à des étudiants des écoles de droit, de l'université et des écoles secondaires. En 2009, 54 membres du Barreau étaient inscrits comme bénévoles et 25 relations de mentorat ont été créées. Le programme est offert partout en Ontario.

Symposiums sur les carrières pour les étudiants autochtones

En 2009, le Barreau a organisé son sixième symposium sur les carrières pour les étudiantes et les étudiants autochtones en

donnant aux Autochtones qui fréquentent des écoles de droit de l'Ontario l'occasion de rencontrer des membres et leaders autochtones de la profession juridique en Ontario. Il y a eu trois activités : une à Toronto, une à Windsor et à une Ottawa. Les étudiants et les avocats ont discuté de cheminement de carrière, du Processus d'accès à la profession et de l'équilibre travail-vie personnelle.

Éducation publique en matière d'équité

Le Barreau travaille en partenariat avec des partenaires juridiques, comme des associations juridiques et des organisations communautaires, pour faire connaître, par l'éducation et la discussion entre les membres du public et de la profession juridique, les défis et les occasions qui s'offrent aux francophones, aux Autochtones et aux communautés visant l'égalité en droit et dans la profession juridique. Ce programme comprend des discussions de groupe, des forums publics, des séminaires, des ateliers et des consultations.

Les événements sont planifiés durant l'année pour souligner les dates d'intérêt pour le public comme le Mois de l'histoire des Noirs, la Journée internationale de la femme, le Jour commémoratif de l'Holocauste, la Journée nationale des Autochtones, le Mois du patrimoine asiatique et sud asiatique, la semaine de l'accès pour les personnes handicapées, la Semaine de la fierté gaie, la Journée internationale des droits humains et la Journée Louis Riel.

Activités d'éducation publique



À la réception pour le Mois de l'histoire des Noirs, de gauche à droite : Frank Walwyn, président de l'Association canadienne des avocats noirs; le conférencier Dennis W. Archer, ancien juge puîné de la Cour suprême du Michigan, ancien maire de Détroit et ancien président de l'American Bar Association; et le trésorier du Barreau, W. A. Derry Millar.



Pour souligner la Semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées, le Barreau et l'ARCH Disability Law Centre ont tenu un forum suivi d'une réception sur l'accès à la justice pour les personnes ayant un handicap. L'activité présentait un comité d'experts juridiques et une allocution par le lieutenant-gouverneur de l'Ontario. Sur la photo de gauche à droite (première rangée) : Mary Louise Dickson, conseillère élue du Barreau et membre du Comité sur l'équité et les affaires autochtones et l'honorable David C. Onley, lieutenant-gouverneur de l'Ontario. Deuxième rangée : Peter Wells, président, ARCH Disability Law Centre; madame la juge Anne M. Molloy, Cour supérieure de justice; W.A. Derry Millar, trésorier; Josée Bouchard, conseillère principale en équité; Cynthia Harper, gestionnaire administrative régionale, RGT, Aide juridique Ontario; et Deidré Rowe-Brown, adjointe principale du trésorier. Dernière rangée : Katherine Laird, directrice générale, Centre d'assistance juridique en matière de droits de la personne; Cara Wilkie, avocate; Tess Sheldon, avocate chargée de projets, ARCH Disability Law Centre; et Ivana Petricone, directrice générale, ARCH Disability Law Centre.